



## Communiqué

### **La Conférence régionale des élus de l'Estrie, le Conseil de la culture de l'Estrie et Tourisme Cantons-de-l'Est déposent leur mémoire à la Consultation publique pour une révision de la Loi sur les biens culturels**

**Sherbrooke, le 7 avril 2008** – La Conférence régionale des élus de l'Estrie, le Conseil de la culture de l'Estrie et Tourisme Cantons-de-l'Est ont présenté aujourd'hui un mémoire commun à la Consultation publique pour une révision de la Loi sur les biens culturels tenue par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, à Sherbrooke.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie, dans ce mémoire, désire mettre en lumière les préoccupations de ses partenaires régionaux du secteur de la culture, du tourisme ainsi que celui de ses principaux membres, les élus de la région. Pour le Conseil de la culture de l'Estrie, la présente consultation répond à une préoccupation que l'organisme a depuis plusieurs années et leur offre l'opportunité de faire valoir les besoins et attentes tant de leurs membres que des partenaires qui oeuvrent au développement des arts et de la culture de la région, plus particulièrement, des intervenants concernés par le secteur du patrimoine. Pour Tourisme Cantons-de-l'Est, il est primordial que l'industrie touristique soit aux premières loges de la protection et de la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la région.

#### **Conférence régionale des élus de l'Estrie**

La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. Dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires, la CRÉ de l'Estrie voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

